



Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps

Compte rendu **Conseil Communautaire** *Mardi 31 janvier 2012*

Délégués présents avec droit de vote :

<u>La Vernaz :</u>	GARIN Jacqueline (DT) et HAUTEVILLE-LONGET Yves (DT)
<u>Seytroux :</u>	MORAND Jean-Claude (DT) et ROSSET Michel (DS)
<u>Saint Jean d'Aulps :</u>	CHARNAVEL Marie-Thérèse (DT) et GUILLAUME Bernard (DT)
<u>Essert-Romand :</u>	LANCON Gérard (DT)
<u>La Côte d'Arbroz :</u>	MUFFAT Sophie (DT) et DUFOUR Michel (DS)
<u>Montriond :</u>	LAGRANGE Georges (DT) et PEERSMAN André (DT)
<u>La Forclaz :</u>	GALLAY Gilbert (DT)
<u>La Baume :</u>	COFFY Serge (DT) et POLLIEN Frédéric (DT)
<u>Le Biot :</u>	TOURNIER Henri-Victor (DT) et PIGNIER Christian (DT)

Délégués présents sans droit de vote :

VULLIEZ Guillaume (DS LE Biot) et BREHIER Emile (DS Montriond)

Délégués absents :

LABAR Philippe (DS LA Vernaz), GARNIER Guy (DS Essert-Romand), COLLET Jean (DS Saint Jean d'Aulps), LE SOBRE Muriel (DS Le Biot), GALLAY Cyrille (DT La Forclaz) et DEMESTE Isabelle (DS La Forclaz)

Délégués excusés :

BOINNARD Catherine (DT Seytroux), GAILLARD Roger (DT Essert-Romand) et BAUD Marie-Thérèse (DT La Côte d'Arbroz)

Autres personnes présentes :

PUGIN-BRON Stéphane (Directeur) et MONTET Charles-Henri (Responsable financier)

0- Installation d'un nouveau délégué communautaire

Madame la Présidente souhaite la bienvenue au nouveau délégué suppléant élu par le conseil municipal de la commune de La Baume, Guillaume VULLIEZ, qui prend la place de Julie VULLIEZ.

1- Point sur les réunions aux organismes extérieurs

- 7 décembre : SIVOM Vallée d'Aulps (conciliation déchets)
- 7 décembre : Rencontre avec Odile Muller (MSP)
- 8 décembre : SIAC (COPIL CCDRA)
- 8 décembre : SIAC (Comité Technique LEADER)
- 8 décembre : Conseil Syndical du STOC

- 9 décembre : SIAC (jury recrutement Géoparc)
- 12 décembre : SIAC (COPIL TAD)
- 12 décembre : Bureau du SIAC
- 13 décembre : SIAC (animation forestière et bois énergie)
- 15 décembre : Bureau du SIAC
- 20 décembre : Conseil SIVOM Vallée d'Aulps
- 3 janvier : Sous-Préfet (dossier DETR MSP)
- 5 janvier : ARS Haute-Savoie (dossier PSP)
- 5 janvier : Préfecture (dossier FNADT MSP)
- 10 janvier : SIAC (TAD Haut-Chablais)
- 13 janvier : CDCI
- 16 janvier : Bureau Association des Maires 74
- 19/20 janvier : Salons à Paris (boutique DDVA)
- 23 janvier : Bureau Association des Maires 74
- 23 janvier : Président CG 74 (dossier MSP)
- 23 janvier : Vœux du Sous-Préfet
- 24 janvier : Point sur le Grenelle de l'Environnement en Haute-Savoie
- 26 janvier : SIAC (évaluation CDDRA)
- 26 janvier : Comité Syndical du SIAC
- 30 janvier : Région RA (dépôt dossier MSP)
- 30 janvier : ARS Lyon (défense dossier PSP)
- 31 janvier : Maison des Arts Thonon-Evian

2- Marchés publics

2.1 MAPA attribués par la Présidente

Charles-Henri MONTET informe les membres du Conseil Communautaire que 2 marchés ont été attribués par la Présidente depuis la dernière réunion :

- **Etudes géotechniques – Maison de santé**
 - Entreprise retenue : GEOTEC (Poisy)
 - Prix : 5 710,00 euros HT
- **Contrôle technique et coordination SPS – Maison de santé**
 - **Lot 1 : contrôle technique**
 - Entreprise retenue : Bureau Alpes Contrôles (Thonon)
 - Prix : 9 600,00 euros HT
 - **Lot 2 : coordination SPS – Maison de santé**
 - Entreprise retenue : ACE BTP (Villy-le-Pelloux)
 - Prix : 3 783,50 euros HT

2.2 Evacuation et traitement des déchets collectés

Charles-Henri MONTET informe les membres du Conseil Communautaire qu'une consultation, sous procédure adaptée, a été lancée le 23 décembre 2011 pour l'évacuation et le traitement des déchets collectés (points verts et déchetterie). Il propose, conformément à l'avis du Bureau du 27 janvier 2012, d'attribuer les lots du marché dans les conditions suivantes :

- Lot n° 1 : Multimatériaux
 - Entreprise : EXCOFFIER
 - Prix unitaires :
 - Collecte : 490,00 € HT la rotation
 - Tri et conditionnement : 95,00 € HT la tonne
 - Traitement des refus : 125,00 € HT la tonne

- Lot n° 2 : Verre
 - Entreprise : ICART
 - Prix unitaire :
 - Collecte : 22,00 € HT la tonne
- Lot n° 3 : Encombrants
 - Entreprise : CHABLAIS SERVICE PROPLETE
 - Prix unitaires :
 - Location d'une benne : 30,00 € HT par mois
 - Collecte : 80,00 € HT la rotation
 - Coût de traitement : 110,00 € HT la tonne
- Lot n° 4 : Carton
 - Entreprise : EXCOFFIER
 - Prix unitaires :
 - Location bennes : 45,00 € HT par mois par benne
 - Collecte benne déchetterie : 85,00 € HT la rotation
 - Conditionnement : 40,00 € HT la tonne
 - Prix de rachat : 85,50 € HT la tonne
- Lot n° 5 : Ferraille
 - Entreprise : EXCOFFIER
 - Prix unitaires :
 - Location d'une benne : 0,00 € HT par mois
 - Collecte : 0,00 € HT la rotation
 - Prix de rachat : 170,00 € HT la tonne
- Lot n° 6 : Déchets verts
 - Entreprise : CHABLAIS SERVICE PROPLETE
 - Prix unitaires :
 - Location d'une benne : 30,00 € HT par mois
 - Collecte : 80,00 € HT la rotation
 - Coût de traitement : 42,00 € HT la tonne
- Lot n° 7 : Bois
 - Entreprise : EXCOFFIER
 - Prix unitaires :
 - Location d'une benne : 45,00 € HT par mois
 - Collecte : 85,00 € HT la rotation
 - Coût de traitement : 50,00 € HT la tonne
- Lot n° 8 : DMS
 - Entreprise : EXCOFFIER
 - Prix unitaires :
 - Location d'une benne : 0,00 € HT par mois
 - Collecte : 0,00 € HT la rotation
 - Coût de traitement : 1 000,00 € HT la tonne

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer les lots, conformément à la proposition du Bureau, dans les conditions précisées ci-dessus.

3- Finances

3.1 Débat d'orientations budgétaires 2012

Stéphane PUGIN-BRON présente aux membres du Conseil Communautaire les besoins en fiscalité par service pour 2012 en ne prenant en compte que les programmes d'investissement en cours. Il souligne que les besoins de ces services évoluent beaucoup chaque année selon que les excédents dégagés en fin d'année sur chaque service soient consommés ou non l'année suivante, ce qui explique en partie les évolutions en plus ou en moins entre la fiscalité affectée chaque année aux différents services.

Besoins en fiscalité et DGF pour 2012

SERVICE	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Besoins 2012
Administration Générale	40 266 €	122 700 €	137 700 €
Déchets	60 400 €	12 000 €	0 €
Dépôt de matériaux inertes	0 €	0 €	0 €
Développement économique	229 963 €	175 300 €	171 600 €
Divers et subventions	16 100 €	13 100 €	11 700 €
Domaine de Découverte	184 300 €	213 100 €	214 600 €
Animation	51 200 €	40 200 €	31 400 €
Sentiers	30 500 €	45 400 €	45 400 €
Ferme	0 €	0 €	0 €
Gendarmerie	0 €	20 200 €	26 300 €
Gymnase	0 €	52 400 €	38 700 €
Maison de santé	120 000 €	114 420 €	77 200 €
Ecole de Musique	24 000 €	30 000 €	24 000 €
RAM	7 100 €	26 000 €	6 000 €
Réseau Bibli'Aulps	4 500 €	8 500 €	4 000 €
Salle culturelle	13 300 €	8 800 €	0 €
Secours et incendie	58 700 €	57 700 €	57 700 €
Équipements sportifs	73 400 €	8 900 €	14 100 €
Tourisme	36 400 €	37 600 €	32 700 €
Transport	0 €	18 800 €	23 900 €
Voirie	590 000 €	590 000 €	590 000 €
TOTAL	1 540 129 €	1 595 120 €	1 507 000 €

Administration générale

Stéphane PUGIN-BRON souligne qu'une enveloppe de 26 000 euros a été prévue pour le Fond de Péréquation des recettes fiscales Intercommunales et Communales. Il ajoute qu'une somme de 10 000 euros a également été mise en réserve pour une étude sur l'intercommunalité.

Déchets

Stéphane PUGIN-BRON souligne que le service s'équilibre à partir de 2012 sans apport de fiscalité autre que la TEOM.

Développement économique

Stéphane PUGIN-BRON précise que les besoins en fiscalité pour 2012 permettent de financer l'OPAH, le contrat de bassin ainsi que la participation au SIAC pour 2011 (solde) et 2012, participation qui a nettement augmenté du fait de l'obligation qui incombe au SIAC d'amortir la subvention qu'ils ont versée au Conseil Général de la Haute-Savoie pour financer le contournement de Thonon-les-Bains.

Gendarmerie

Stéphane PUGIN-BRON précise que les besoins en fiscalité pour 2012 ont été calculés sur la base d'un départ de paiement de loyers au 1^{er} avril 2012.

Equipements sportifs

Stéphane PUGIN-BRON précise que la fiscalité apportée sur ce service permet de financer les frais de mise aux normes du terrain et des vestiaires ainsi que les frais de fonctionnement du bâtiment.

Tourisme

Stéphane PUGIN-BRON précise que la fiscalité apportée sur ce service permet de financer la participation de la CCVA à l'OTVA.

Voirie

Stéphane PUGIN-BRON rappelle que les élus avaient décidé depuis plusieurs années de fixer à 590 000 euros la part de fiscalité à apporter au service Voirie.

Estimation des ressources 2012

Stéphane PUGIN-BRON souligne que l'estimation des ressources repose sur la prise en compte d'une augmentation de 1,5 % des bases 2012 par rapport aux bases réelles 2011 pour ce qui concerne les 4 taxes ainsi que sur la reprise à l'identique des montants de FNGIR, DCRTP et DGF perçus en 2011.

RESSOURCES	2010	2011	2012
Taxe d'habitation	400 135 €	626 526 €	635 900 €
Taxe foncière - propriétés bâties	362 894 €	425 256 €	431 600 €
Taxe foncière - propriétés non bâties	40 752 €	43 385 €	44 200 €
CFE / CVAE		241 662 €	245 200 €
Compensation relais 2010	496 317 €		
Rôles supplémentaires	51 512 €	667 €	0 €
Compensations	7 533 €	18 500 €	10 000 €
FNGIR		35 983 €	36 000 €
DCRTP		20 736 €	20 700 €
Total recettes fiscales	1 359 143 €	1 412 715 €	1 423 600 €
DGF	170 083 €	182 405 €	182 000 €
TOTAL	1 529 226 €	1 595 120 €	1 605 600 €

DIFFERENCE RESSOURCES - BESOINS	98 600 €
--	-----------------

Suite à une proposition validée en bureau et après quelques modifications demandées au cours de la réunion, Jacqueline GARIN propose d'affecter cette ressource disponible de la manière suivante :

Service Domaine de Découverte

- **Aménagement du cloître et réfection des murs d'enceinte**
 - Dépenses TTC 36 000 € (estimation)
 - Subventions diverses 30 000 €
 - FCTVA 5 500 €
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 500 €**

- **Cloche et campanile du 800^{ème} anniversaire de la consécration de l'abbatiale**
 - Dépenses TTC 8 400 € (devis)
 - Subvention Région (CSDMM) 4 200 € (en cours)
 - Souscription 2 900 € (estimation)
 - FCTVA 1 200 €
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 100 €**
- **Déplacement des enfants de la Vallée pour le coulage de la cloche**
 - Dépenses TTC 1 000 € (estimation)
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 1 000 €**
- **Aménagement de la passerelle**
 - Dépenses TTC 179 000 € (estimation)
 - Subvention Politique Montagne 2011 20 000 € (en cours)
 - Subvention Politique Montagne 2012 90 000 € (à demander)
 - FCTVA 27 700 €
 - Autofinancement 2011 9 300 €
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 32 000 €**

Service Administration Générale

- Bulletin d'information CCVA
 - Dépenses TTC 6 000 € (estimation)
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 6 000 €**

Service Développement Économique

- **Cotisation à la Mission Locale Jeunes du Chablais à la place des communes**
 - Dépenses TTC 5 700 € (4372 hab. x 1,30 €)
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 5 700 €**
- **Participation au Fond Associatif de la SEA**
 - Dépenses TTC 3 000 € (2 parts x 1 500 €)
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 3 000 €**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de prendre 2 parts dans la SEA.

- **Participation aux Chemins de Traverse**
 - Dépenses TTC 3 000 € (2 spectacles - saison 2012/2013)
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 1 500 €**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne son accord quant au financement des Chemins de Traverse pour la saison 2012-2013 sous réserve que Morzine et Les Gets participent également.

Service Sentiers

- **Poursuite du balisage cycliste des cols** (*Col de l'Encrenaz, Col du Corbier, Col de Tréchauffé et montée de La Vernaz*)
 - Dépenses TTC 13 000 € (estimation)
 - Subvention Région (CSDMM) 5 000 € (inscrite dans CSDMM)
 - Subvention Politique Montagne 2012 3 000 € (à demander)
 - FCTVA 2 000 €
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 3 000 €**
- **Création d'un sentier randocroquis entre Le Biot et Saint Jean d'Aulps**
 - Dépenses TTC 23 900 € (estimation)
 - Subvention Région (CSDMM) 10 000 € (inscrite dans CSDMM)
 - Subvention Politique Montagne 2012 6 000 € (à demander)
 - FCTVA 3 700 €
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 4 200 €**

Henri-Victor TOURNIER souligne la présence fréquente de vipères sur le sentier des bords de Dranse entre Le Biot et le Bas-Thex. Il précise qu'il faudrait procéder à un fauchage plus régulier.

Service Ferme

- **Travaux de défense incendie**
 - Dépenses TTC 7 000 € (estimation)
 - FCTVA 1 000 €
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 6 000 €**

Marie-Thérèse CHARNAVEL souligne que les travaux à la charge de la commune de Saint Jean d'Aulps devraient se réaliser au printemps 2012. Stéphane PUGIN-BRON précise que la CCVA devra ensuite prendre à sa charge le coût de la mise en place de la défense incendie du poteau en bord de route jusqu'à la ferme.

Service Voirie

- **Augmentation des droits ouverts**
 - Dépenses TTC 30 000 €
 - Utilisation excédent voirie 25 000 €
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 5 000 €**

Les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, souhaitent que ces droits ouverts supplémentaires soient inscrits en investissement et répartis entre les communes au prorata de leurs longueurs de voirie.

Service Transport

- Information des usagers en temps réel (programme ITER)
 - Dépenses TTC 120 000 € (estimation)
 - Subvention Union Européenne (ITER) 59 000 € (obtenue)
 - Subvention Département 20 000 € (obtenue mais Igne à définir)
 - FCTVA 18 000 €
 - Participation SICVA/Morzine/Les Gets 16 000 € (répartition à définir)
 - **Autofinancement à dégager sur 2012 7 000 €**

Service Maison de santé

- Construction de la MSP
 - **Autofinancement complémentaire 23 600 €**

3.2 Participation des communes au SDIS pour 2012

Stéphane PUGIN-BRON rappelle aux membres du Conseil Communautaire que la CCVA est compétente pour participer au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Savoie. Il précise que la cotisation 2012 s'élève à 218 947 euros et propose, comme chaque année, de voter la répartition de cette participation entre la CCVA et ses communes membres, répartition présentée dans le tableau ci-joint.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la répartition de la participation 2012 au SDIS 74 qui lui est présentée.

3.3 Durées d'amortissement

Charles-Henri MONTET rappelle aux membres du Conseil Communautaire l'obligation comptable pour la communauté de communes d'amortir ses immobilisations selon des durées d'amortissement qu'elle fixe elle-même par délibération. Elle propose de fixer à 3 ans la durée d'amortissement des « Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires » (article 205).

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'amortir sur 3 ans les immobilisations incorporelles inscrites au compte 205

3.4 Subventions 2012

Stéphane PUGIN-BRON fait le point sur le remplissage de la micro-crèche des Ptits Mouzets :

- *Au 31 janvier :* *11 inscrits*
 - *La Côte d'Arbroz :* *1*
 - *Montriond :* *1*
 - *Saint Jean d'Aulps :* *2*
 - *Seytroux :* *1*
 - *Le Biot :* *3*
 - *La Baume :* *2*
 - *Camping saisonniers :* *1*
- *3 parents travaillent à Thonon et 8 sur la vallée*
- *Remplissage : 40% (objectif CAF à terme : 70%)*
- *Horaires actuels : 7h45 – 17h45*
- *Horaires en cours de négociation avec la CAF : 7h30 – 18h30 (horaire nécessitant l'embauche d'une femme de ménage 45 min par jour).*

Jacqueline GARIN propose aux membres du Conseil Communautaire d'attribuer, comme chaque année, les subventions aux associations et organismes intervenant localement.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2012 :**

○ Association des maîtres-chiens du Chablais	500 €
○ Secours en Montagne Saint Jean d'Aulps	500 €
○ Secours en Montagne Morzine	500 €
○ Ski Club de Saint Jean d'Aulps	2 500 €
○ Sporting Club Morzine Vallée d'Aulps	2 500 €
○ A.D.M.R. des Dranses	1 300 €
○ A.D.M.R. de la Vallée d'Aulps	4 200 €
○ La Guérinière	300 €
○ Savoie-Argentine	250 €
○ Ametya	250 €
○ Trad'Aulps	300 €
○ Club Rencontres et Loisirs	300 €
○ École de Musique de la Vallée d'Aulps	30 000 €
○ Mission Locale Jeunes Chablais	5 202,60 €
○ CEG Henri Corbet	2 000 €
- **précise que le versement de ces subventions sera nécessairement conditionné par la réception d'une demande expresse accompagnée du bilan financier de l'année écoulée et du budget 2012 des intéressés,**
- **autorise Madame la Présidente à signer la convention de transparence financière ci-jointe nécessaire au versement de la subvention à l'École de Musique de la Vallée d'Aulps,**
- **charge Madame la Présidente de procéder au versement de ces subventions, sachant que les crédits correspondants devront être prévus au budget primitif 2012.**

4- Gendarmerie

4.1 Point sur l'opération

- Livraison des bâtiments : **fin février 2012**
- Finitions et opérations de test (chaufferie-bois, télécommunications) : **mars 2012**
- Emménagement des renforts : **fin mars 2012**
- Mise en service officielle de la gendarmerie : **1er avril 2012**

4.2 Avenants au marché de travaux

Charles-Henri MONTET souligne la nécessité de passer des avenants au marché de travaux afin de tenir compte des modifications ou des travaux supplémentaires demandés en cours de chantier. Ces avenants sont les suivants :

• Lot n° 4 – Zinguerie :	900,00 € HT
▪ <i>Entourage de conduit de fumée sur les 2 toitures</i>	<i>900,00 € HT</i>
• Lot n° 5 – Menuiserie extérieure	2 150,00 € HT
▪ <i>Plus value pour tabliers aluminium pour volets roulants</i>	<i>2 150,00 € HT</i>
• Lot n° 6 – Menuiserie intérieure	- 1 600,00 € HT
▪ <i>Moins value pour portes d'entrée livrées et posée brutes</i>	<i>- 1 600,00 € HT</i>
• Lot n° 13 – Serrurerie	3 290,00 € HT
▪ <i>Plus-value mise en place d'un un portail autoportant</i>	<i>2 100,00 € HT</i>
▪ <i>Plus-value pour modification de la trappe du silo à granules</i>	<i>350,00 € HT</i>
▪ <i>Platines ancrage pour élingues du mât de transmission radio</i>	<i>840,00 € HT</i>
• Lot n° 15 – Peinture	5 424,63 € HT
▪ <i>Plus value pour achat et pose de toile de verre</i>	<i>2 774,63 € HT</i>
▪ <i>Fourniture et pose de corniche dans les salles de bain</i>	<i>1 050,00 € HT</i>
▪ <i>Peintures sur portes d'entrée</i>	<i>1 600,00 € HT</i>
• Lot n° 19 – Espaces verts - Clôtures	2 250,00 € HT
▪ <i>Dalles 50*50</i>	<i>2 250,00 € HT</i>

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de passer les avenants présentés ci-dessus.

5- Balad'Aulps Bus

5.1 Fréquentation – Vacances de Noël 2011-2012

Stéphane PUGIN-BRON fait le point sur la fréquentation du Balad'Aulps Bus au cours de cet hiver.

	<i>BAB 1 via Montriond</i>	<i>BAB 2 via Essert- Romand</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Variation hiver précédent</i>
<i>17 au 31 décembre</i>	<i>2 006</i>	<i>1 785</i>	<i>3 791</i>	<i>+ 22,4 %</i>
<i>1er au 15 janvier</i>	<i>1 877</i>	<i>1 752</i>	<i>3 629</i>	<i>+ 16,7 %</i>
<i>1er mois</i>	<i>3 883</i>	<i>3 537</i>	<i>7 420</i>	<i>+ 19,5 %</i>

Stéphane PUGIN-BRON souligne que cette nette augmentation pourrait peut-être s'expliquer en partie, pour la 1^{ère} quinzaine de janvier, par la mise en place d'aires de stationnement payantes sur Morzine, ce qui a incité certains usagers à garer leur véhicule sur les communes limitrophes et à emprunter le BAB pour se rendre à Morzine.

Georges LAGRANGE précise que plusieurs voitures-tampons sont effectivement apparues sur certains parkings à Montriond et souligne qu'il serait peut-être judicieux qu'une concertation à l'échelle de la vallée (y compris Morzine et Les Gets) se fasse concernant la question du stationnement et du transport collectif.

5.2 Convention avec le Conseil Général de la Haute-Savoie

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Madame la Présidente à passer une convention financière Balad'Aulps Bus avec le Conseil Général de la Haute-Savoie pour la saison hivernale 2011-2012 et pour l'été 2012.

6- Transport à la demande

Rappel projet CCVA

- service interne à la vallée en porte à arrêt avec seulement 6 arrêts possible dans la vallée au coût de 1,50 € par voyage,
- service externe vers Thonon avec 3 arrêts possible à Thonon au coût de 1,50 € par voyage.

Position initiale du CG 74

- pas de financement départemental (sauf PMR),
- service en arrêt à arrêt (sauf PMR),
- service uniquement en rabattement sur les lignes LIHSA et BAB,
- coût au voyage à revoir à la hausse selon la grille départementale.

Contre-proposition CCVA / Haut-Chablais

- service interne à la vallée en arrêt à arrêt avec 6 arrêts possible dans la vallée au coût de 2 euros par voyage,
- abandon pour l'instant du service externe vers Thonon (sauf si rabattement),
- pas de financement du CG 74 pendant les 3 années d'expérimentation (*Union Européenne - ITER et Région – CDDRA*).

Commission transport du CG 74 du 26/01/2012

- accord pour le système arrêt à arrêt proposé,
- problème sur le coût : souhaite toujours un alignement sur la grille tarifaire du CG 74 (pas de reconnaissance de l'alvéole tarifaire BAB),
- *parcours moins chers que le tarif proposé (3 € l'AR à la place de 4 €) : Seytroux – Saint Jean d'Aulps, Montriond – Morzine, Saint Jean d'Aulps – Morzine, Le Biot – Saint Jean d'Aulps,*
- *parcours beaucoup plus chers :*
 - *7 euros l'AR : Seytroux – Morzine, La Vernaz – St Jean d'Aulps, La Côte d'Arbroz – Les Gets, Le Biot – Morzine, La Baume – Morzine,*
 - *12 euros l'AR : La Vernaz – Morzine, Seytroux – Les Gets,*
 - *16 euros l'AR : La Vernaz – Les Gets.*

Stéphane PUGIN-BRON souligne les difficultés qu'il rencontre à joindre M. LICITRA de la Direction des Transports du CG74.

Bernard GUILLAUME, absent en début de séance, rejoint les membres du Conseil Communautaire.

7- Intercommunalité

Madame la Présidente rappelle que la réunion prévue avec le sous-préfet en décembre a été annulée et reportée au 15 janvier 2012. Elle souligne que les élus ont eu la surprise d'apprendre lors de cette réunion que la CDCI n'avait plus qu'un rôle consultatif, ce qui a entraîné la démission du Président de la commission. Elle précise qu'elle a sollicité le Préfet pour une réunion des 15 maires de la Vallée d'Aulps et de la Vallée du Brevon en vue de lancer une étude technique et financière qui éclairera les élus quant au périmètre le mieux adapté à la future intercommunalité.

8- Questions diverses

8.1 Point sur l'occupation du camping de La Baume

- 31 emplacements occupés (+4 véhicules en dépôt)
- 54 personnes
 - 45 saisonniers (pas tous à plein temps)
 - 7 sans-emploi
 - 2 enfants en bas âge
- Communes de travail
 - Les Gets : 18
 - Morzine : 16
 - Montriond : 7
 - Saint Jean d'Aulps : 4

8.2 Relevé de forclusion pour la SARL Diemunsch : prise en charge des frais de recours

Charles-Henri MONTET informe les membres du Conseil Communautaire que la société DIEMUNSCH est actuellement en redressement judiciaire et qu'elle est redevable à la CCVA d'un montant de 1 434,90 euros. Le délai de 2 mois étant expiré pour produire les créances de la CCVA auprès du mandataire judiciaire, M. AUGÉ a déposé une demande de relevé de forclusion auprès du tribunal de commerce et demande au Conseil Communautaire de prendre en charge les frais de recours engendrés par cette procédure (51,63 euros TTC).

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de prendre en charge les frais de recours engendrés par la demande de relevé de forclusion déposée par M. AUGÉ auprès du tribunal de commerce.

8.3 Nouveaux tarifs pour le Domaine de Découverte

Madame la Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire de voter de nouveaux tarifs pour le Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps (joints en annexe).

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, acceptent les nouveaux tarifs qui lui sont présentés.

9.4 Dissolution du CITIC 74 au 31 décembre 2012

André PEERSMAN fait part aux membres du Conseil Communautaire de la dissolution du CITIC 74 au 31 décembre 2012. Il rappelle que cet organisme départemental a pour mission la fourniture de solutions Internet (gestion d'adresses mails, hébergement des sites Internet communaux) et la gestion des systèmes d'information scolaires. Il souligne que la commune de Montriond et la CCVA ont reçu un courrier de la part d'un prestataire informatique qui propose d'héberger les sites suite à la dissolution du CITIC74. André PEERSMAN demande aux communes, si elles sont également destinataires de ce courrier, de ne pas se précipiter sur cette solution et d'attendre que l'ADM74 et le CG74 se positionnent quant à une solution pérenne pour l'avenir des sites Internet communaux.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le mardi 28 février 2012 à 18h30.

Le Biot, le 6 février 2012
La Présidente